

Relevé de conclusions de la réunion de la Commission :
Parentalité du lundi 30 septembre 2019

Membres présents : Valérie Né (ville de La rochelle), Hospital Vinciane (Association Cocon bulle), Thiers Audrey (centre social), Nicolaizeau Sophie (CDA PRU), Vincent Teryn (Régie de quartier – 100% inclusion), Pascale Dold (ville de la Rochelle), Sylvie Zegrani (comité du petit Marseille), Sébastien Becque (CDIJ)

Excusés : Girard Jaya (association enfant au cœur), Florence Mercier (association la Farandole), Marchand Fabienne (ville de la rochelle), Drapeau Christelle (ville de la rochelle),

Points abordés :

- 1. Présentation du dispositif speed dating baby sitting**
- 2. Echange autour du PRU et du pôle petite enfance**
- 3. Projets**

Conclusion :

1. Le CDIJ relance le projet baby sitting dating (existe depuis 3 ans) qui permet la mise en relation gratuite des jeunes à un réseau de parents en recherche de garde pour leur enfant. Les tarifs sont libres et fixés entre le jeune et les parents. Cette offre permet aux parents de la souplesse dans les systèmes de garde (matin, soir, régulier ou encore ponctuel).
40 jeunes sont inscrits cette année, mais aujourd’hui il y a peu de parents inscrits.
Cet événement est organisé en septembre et il serait bien de le faire tourner dans les quartiers et aussi sur une autre période de l’année (avant l’été de juin à octobre ou alors avec une périodicité trimestrielle). Il est important aussi de créer une relation (type binôme) parent/jeune pour instaurer de la confiance.
La crèche municipale est intéressée par ce projet surtout pour les accueils du matin et du soir. Actuellement, les jeunes ne reçoivent pas de formation sur les premiers gestes et postures en tant que baby Sitter. La crèche municipale se propose de mettre en place des temps de formation sur le quartier en partenariat avec les autres structures présentes.
Le centre social rappelle son besoin de garde d’une à deux heures pour les familles qui sont en formation.
2. Sophie Nicolaizeau souligne l’importance de la cette commission rassemblant les acteurs de la petite enfance afin de répondre à un besoin de coordination autour du projet PRU.
Rappel que le futur pôle petite enfance sera dans l’actuel ludothèque et crèche municipale. Afin d’avancer sur l’écriture du projet de cet espace, il est important que tous les acteurs concernés soient réunis.
L’assemblée présente propose de continuer à se voir tous les 2 mois avec dans chaque ordre du jour, un point sur le PRU.
Vinciane demande s’il est possible d’intégrer dans les espaces d’accueil recevant du public famille, un espace libre d’accès dédié à la petite enfance. Sophie Nicolaizeau répond que tout est envisageable et à construire ensemble et que cette commission peut-être un bon moyen d’aborder et d’avancer sur ce sujet.
Pascale Dold fait remarquer que le regroupement des 3 structures sous le même pôle ne va pas dans le sens du projet de la crèche municipale qui est plutôt orienté vers un axe favorisant le calme et le petit collectif.
3. La crèche municipale fait actuellement des échanges intergénérationnels avec un EPHAD de la Pallice et il serait intéressant d’expérimenter cette expérience avec le club des tulipes. Pascale Dold doit entrer en contact avec l’association.
Actuellement il existe une expérience à la Pallice dans une crèche municipale qui propose des places VIP et l’idée serait de l’expérimenter sur VLS. Pour ce faire, il faut aménager l’espace différemment. Pascale se propose de rencontrer Gismonde de la ludothèque et de l’inviter à la prochaine rencontre afin de faire un retour sur ce futur aménagement.

Prochaine rencontre :

LUNDI 2 décembre 2019

Au comptoir

14h à 16h